



Dysfonctionnement compteur d'eau

Par **rcollard**, le **02/05/2011** à **15:30**

Bonjour,
suite à une facture d'eau de -93 euros que j'ai reçu il y a 1 mois, je suis allé voir mon compteur d'eau et je me suis aperçu que ce dernier ne fonctionnait plus. J'ai appelé le prestataire véolia qui m'a répondu qu'il allait venir me le changer gratuitement.
Aussi, j'aimerais savoir si véolia est en droit de me réclamer le paiement de l'eau que j'ai utilisé sans savoir ce que j'avais réellement consommé.